

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1459

Artikel: Zurich n'a rien à prouver, Lausanne, si
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010366>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Zurich n'a rien à prouver, Lausanne, si

Des données sur la vie des arts et des spectacles et leur diffusion internationale.

UN RAPPORT paru sous la direction de Jean-Yves Pidoux nous fournit de nombreux renseignements sur la politique extérieure dans le domaine culturel¹. Ils constituent une des bases de la réflexion sur l'avenir de la création dans nos villes. Les auteurs ont distingué de «grandes institutions». Pour Lausanne, il s'agit du théâtre de Vidy, du Municipal (TML), du Béjart Ballet et de l'Orchestre de chambre. La moyenne des subventions accordées aux grandes institutions dans les cinq grandes villes suisses est de 61%. A Lausanne et à Genève, cette part est inférieure à 50%. La part réservée aux productions moins institutionnelles est donc nettement plus élevée en Suisse romande.

Si l'on examine l'offre culturelle suisse à l'étranger, celle-ci n'a cessé d'augmenter depuis vingt ans. En 1980, seul 0,64% des événements culturels suisses connaissaient une carrière à l'étranger. En 1990, ce chiffre passe à 7,68% et en 1995, dernière année citée dans le rapport, à 10,48%; et tout porte à croire que ce pourcentage ne cesse d'augmenter. On a donc assisté à une explosion de la capacité helvétique de présenter des spectacles ou des expositions à l'étranger, soit en production directe, soit à travers des mécanismes de coproduction.

En analysant plus finement cette exportation, on parvient à des résultats assez surprenants. Les auteurs ont additionné le nombre total des «événements» produits ou coproduits par des institutions culturelles suisses à l'étranger, autrement dit le nombre de représentations ou de jours d'exposition et ils en ont tiré des pourcentages. Le résultat pour les plus importants «exportateurs» figure dans le tableau ci-dessous:

Taux d'exportation par:
Institution % par année

Théâtre de Vidy (Lausanne)	27
Béjart Ballet Lausanne	11,3
Grand Théâtre de Genève	10,1
Offentl. Kunstsammlung	8,5
Comédie de Genève	8,4
Theater Basel	6,8

A elles seules, ces six institutions ont produit plus de 70% des événements culturels à l'étranger. A l'exception des musées de Bâle, il s'agit uniquement de spectacles vivants. Les deux institutions lausannoises en ont produit à elles seules près de 40%. Et depuis 1995, date de référence de cette comparaison, Vidy a poursuivi une politique d'expansion à tout va et il n'est pas exclu que ce pourcentage soit encore plus haut actuellement. Aujourd'hui le théâtre au bord de l'eau est présent à l'étranger à travers plus de 500 représentations par année et il commence à prospecter la Russie et l'Asie...

Naturellement ce résultat se retrouve si l'on examine les résultats par ville.

Le budget lausannois pour la culture est à peu près équivalent à celui de Berne et il est très largement inférieur à celui des autres grandes villes. En 1983, la capitale vaudoise était bonne dernière du classement avec un nombre d'événements à l'étranger proche de zéro. En 1988, elle occupait déjà la première place. L'arrivée de Maurice Béjart et de grands metteurs en scène à Vidy n'est bien sûr pas étrangère à ce changement spectaculaire.

Il reste à expliquer le phénomène: Pour Jean-Yves Pidoux et son équipe, le manque de moyens à Lausanne a poussé les responsables culturels à multiplier les coproductions afin de répartir les investissements. Bâle et Zurich sont plus autocentrés. Ce sont de grandes villes avec une tradition ancienne de spectacles de haut niveau que l'on ne cherche pas à exporter. En tout cas il n'y aura pas de démarchage à l'étranger. A ce titre, Zurich a une mentalité de capitale et attend que les spectateurs viennent à elles. La faible

exportation des spectacles bâlois et zurichois n'est donc pas le symptôme d'une fermeture face à l'étranger, mais plutôt d'une manière peut-être plus hautaine d'envisager la culture. La ville de Holbein et du grand mécénat, celle de Dada et des premières de Brecht n'ont rien à prouver, Lausanne si. *js*

¹*La politique extérieure dans le monde culturel, Etude et évaluation de l'action conduite par les villes*, Jean-Yves Pidoux, Oliver Guy, Olivier Moeschler, PNR42, Institut de sociologie des communications de masse, Lausanne.

Piste

LES ADVERSAIRES DU ministre allemand des affaires étrangères Joschka Fischer veulent lui faire payer son militantisme passé. C'est l'occasion de rappeler ce qui s'est passé en Suisse en décembre 1926.

Robert Grimm (soc.) était vice-président du Conseil national mais il n'est pas devenu président parce qu'il avait été président du Comité d'Oltén qui a dirigé la grève générale de 1918. Une majorité animée par les droites romandes et des groupes d'officiers lui préféra un autre socialiste qui refusa ce cadeau empoisonné. La majorité élit alors le syndic de Lausanne Paul Maillefer. Robert Grimm, qui était municipal à Berne et devint ultérieurement conseiller d'Etat bernois et directeur de la compagnie de chemin de fer BLS, fut malgré tout, vingt ans plus tard, président du Conseil national. C'était devenu normal puisqu'un autre socialiste condamné en raison de la grève générale, Ernest Nobs, avait été élu au Conseil fédéral en 1943. L'écrivain français Emmanuel Berl, qui fut un «nègre» du Maréchal Pétain en 1940, écrit en 1956 dans la revue *La Parisienne*: «L'homme de droite devient méchant; il croit obéir à la nécessité quand il suit la pente de sa hargne.» *cfp*